



Puis je accumuler plusieurs emploi

Par **choulet**, le **17/02/2011** à **12:05**

Bonjour,

je souhaiterais savoir si je peux accumuler deux travaux?

actuellement je travaille en cdi à temps partiel dans une entreprise de transports.

on m'a contacté pour effectuer un remplacement pour une durée indéterminée (la personne est prolongée tous les 15 jours depuis 2 mois).

ce serait également un temps partiel. jusqu'à combien d'heures je peux travailler au total?

ai je des impératifs par rapport à mon premier emploi? peuvent ils "m'interdirent" de travailler en plus ailleurs?

merci d'avance

cordialement